

5 ans après sa création, Coénove réaffirme ses engagements et ambitions pour l'avenir énergétique français

Le 3 juin 2019 s'est tenue l'Assemblée Générale anniversaire de l'association Coénove, l'occasion d'un état des lieux sur ce premier quinquennat et ses futures ambitions. Née de la conviction partagée par ses fondateurs que la complémentarité des énergies est la voie indispensable pour réussir la transition énergétique, ces cinq ans ont permis à Coénove d'être reconnue comme un porte-voix des acteurs de la filière gaz dans le bâtiment.

En cinq ans, l'association a fait du chemin mais son ADN est inchangé : Coénove reste convaincue de la complémentarité des énergies comme seule voie pérenne pour le mix énergétique français, un mix qui doit absolument évoluer pour aller vers moins de consommation et plus de décarbonation. L'Assemblée Générale du 3 juin a ainsi été l'opportunité pour Coénove de réaffirmer son engagement transcrit dans les deux piliers de la transition énergétique que sont la nécessaire réduction des consommations par le biais de l'efficacité énergétique et de la rénovation, et la décarbonation de notre mix énergétique via le développement du gaz renouvelable notamment.

Une position constante qui est toujours d'actualité comme en témoignent les discussions autour de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) et de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) qui poussent à une électrification massive des usages en faisant fi de l'existant et des risques encourus tant au niveau de la sécurité d'approvisionnement que du coût global pour la collectivité.

« Nous sommes fiers de notre structure qui ne cesse de se développer au fil des années et accueille désormais 18 membres, dont une majorité d'industriels fabricants d'équipements de génie climatique. Persuadés qu'un modèle énergétique équilibré et diversifié est la solution sur laquelle la France doit pouvoir s'appuyer pour répondre et s'adapter aux évolutions, nous continuerons notre implication et nos contributions, notamment dans les travaux de la PPE, de la SNBC ou encore de la Loi Energie Climat. » témoigne Bernard Aulagne, Président de Coénove.

Cette Assemblée Générale a également l'occasion de procéder à l'élection, de Pascal Housset, Vice-Président de la FFB-UMGCCP, comme Administrateur de l'association pour 2 ans en tant que représentant des membres associés. Il succède à Patrick Carré, Président du Synasav, dont le mandat était arrivé à échéance.

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels – tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France. Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

www.coenove.fr

Contact presse – A+ Conseils

Marion LEBEL

06.76.02.57.47

marion.aplusconseils@gmail.com

Christelle ALAMICHEL

06.31.09.03.83

calamichel@gmail.com